

Annecy, le 4 juin 2022

Réponses aux propositions

Législatives 2022 : l'ARDSL fait des propositions aux candidats

Lors de ces élections législatives 2022, c'est VOUS qui vous présentez pour représenter les Haut-Savoyards à l'Assemblée Nationale pour les 5 prochaines années. Ce sont les Parlementaires qui votent et contrôlent le budget de l'Etat, pour construire les infrastructures de mobilité, définir et financer les dessertes d'équilibre du territoire et le cadre législatif de fonctionnement des services de transport.

A travers ce questionnaire, nous vous proposons d'être visionnaires et de défendre le développement du rail et des transports publics en Haute-Savoie en vous engageant sur 9 propositions.

Vous trouverez le détail de nos propositions en copie du présent.

Circonscription	Annecy 74 / 01
Candidat	Alexis Valeri DUVAT
Nuance politique	NURES -

1) Faire des transports en commun un service public de 1^{ère} nécessité

	OUI	NON	COMMENTAIRE
TVA à 5,5% sur les transports collectifs	X		Non à terme la gratuité des transports publics urbains.
Révision de la LOM			Principales mesures de la NURES :
			• SNCF réunifiée, 100% par État • Rouvrir les lignes de fret et augmenter le nombre de trains et maintenir des fréquences plus élevées dans les zones
Nouvel appel à projets pour les transports urbains			

- Adoptés en plan aux côtés de développement du fret ferroviaire, du ferroviaire et de report modal.
- inscrits en plan national de soutien massif au développement des transports collectifs.



2) **Relancer le train de nuit Paris – Saint-Gervais et développer l'offre TGV en Haute-Savoie**

	OUI	NON	COMMENTAIRE
Retour du train de nuit Paris – Saint-Gervais	X		
Desserte TGV Paris – Annecy cadencée aux 2h	X		
Desserte TGV quotidienne Paris – Evian / Saint-Gervais	X		
Desserte TGV saisonnière Marseille - Annecy – Saint-Gervais	X		

3) **Créer un fonds dédié à l'investissement pour le rail en Haute-Savoie**

OUI	NON	COMMENTAIRE
X		

4) **Réaliser enfin la modernisation de la ligne Aix – Annecy**

OUI	NON	COMMENTAIRE
X		